

Pour avoir le bon relevé de carrière, SUIVEZ LES ANNEAUX ROUGE
Cliquer sur ce lien : [L'Assurance retraite – La retraite de la Sécurité sociale \(lassuranceretraite.fr\)](http://L'Assurance retraite – La retraite de la Sécurité sociale (lassuranceretraite.fr))



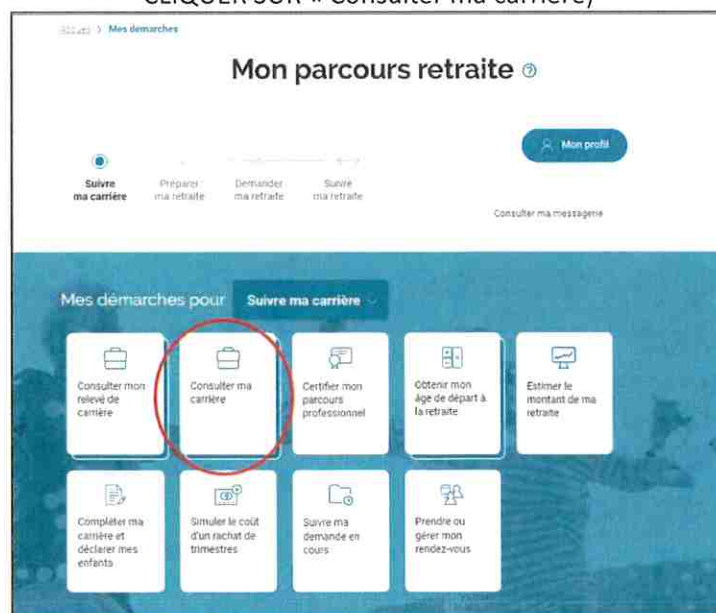
Descendre, puis cliquer sur



SAISIR VOS IDENTIFIANTS



CLIQUER SUR « Consulter ma carrière »



Si cette fenêtre s'affiche, cliquer sur « Poursuivre »



Vous avez accès au service, mais certaines informations sont manquantes.

Nous n'avons pas reçu les informations du régime SRE.



Ça télécharge

Ma carrière
Visualisez chaque année de votre carrière sous forme de frise chronologique.

[Voir ma carrière](#)

Mes périodes
Vérifiez les informations transmises par vos régimes et corrigez les anomalies détectées.

[Voir mes périodes](#)

Mes droits
Visualisez vos droits enregistrés depuis le début de votre carrière (trimestres, points, etc.)

[Voir mes droits](#)

Télécharger ma carrière
Le relevé de carrière présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités.

[Télécharger mon relevé](#)

Ça télécharge ce fichier « RISE »

Téléchargements

rise (10).pdf
[Ouvrir un fichier](#)

OUVREZ-le et enregistrer-le sous RELEVÉ DE CARRIERE

INFO RETRAITE

Relevé de carrière

Numéro de Sécurité sociale : ██████████

Synthèse de vos droits et détails de votre carrière (informations au 01/01/2023)

Qu'est-ce qu'un relevé de carrière ?
Dans le cadre du droit à l'information, sous le logo Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informent sur vos droits à la retraite.
Parfois appelé relevé de situation individuelle, ce document vous présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités.

D'où viennent ces informations ?
L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en commun les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

Où en sont mes droits à la retraite ?

Dans votre situation :

- 172 trimestres sont requis pour partir à taux plein.
- au 01/01/2023 vous en avez enregistré 115.